



EXERCICE JANVIER-AOÛT 2020



Assemblée générale

17 mars 2021

RAPPORT FINANCIER



SOMMAIRE

Rapport de la Trésorière	3
Rapport des Vérificatrices aux comptes	9
Rapport du Commissaire aux comptes	11

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des statuts et en ma qualité de Trésorière de notre Fédération, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 août 2020. L'ensemble des documents vous a été adressé en amont de l'assemblée générale.

Nos comptes ont été examinés par les Vérificatrices aux comptes, Mesdames Annie Soussaya et Marie-Claire Vial, les 1^{er} et 2 février 2021.

Le compte-rendu de leur mission est également porté à votre connaissance.

RÉSULTAT NET ANALYTIQUE

Exercice du 1^{er} janvier au 31 août 2020

▶ Total des produits	1 439 707 €
▶ Total des charges.....	1 306 565 €
<i>dont provisions pour risques exceptionnels : 196 500 €.</i>	
▶ Résultat excédentaire	133 142 €

Pour rappel, chiffres de l'exercice 2019

Produits : 2 203 136 € - Charges : 2 805 357 € - Résultat excédentaire : 602 222 €.

ERRATUM : il aurait fallu écrire (mise à jour du 24 février) :

Charges : 2 203 136 € - Produits : 2 805 357 € - Résultat excédentaire : 602 222 €.

➤ PRODUITS

Les licences

Au 31 août 2020, nous ne ressentons pas encore l'effet de la crise sanitaire, avec 93 810 licences enregistrées, soit une recette de 1 806 406 €.

Soit l'équivalent de 2 534 nouveaux licenciés (+ 2,78 %).

Tourisme

En revanche, cette activité a été impactée dès mars 2020 avec l'annulation des séjours.

Soit moins 77 k€.

➤ CHARGES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ : 1 306 565 €

Ci-dessous, conforme à la comptabilité générale, la présentation analytique des charges par domaine d'activité.

Nous proposons un focus sur les principaux postes de dépense, hors provisions constituées.

Développement : 133 313 € soit 12,01 % des charges

- ▶ Les aides aux Coders : 85 321 € soit 64 %, dont le poste Sacem : 64 860 €.
- ▶ Les aides aux Corers : 44 813 € soit 33,61 %.
- ▶ Les frais de fonctionnement de la Commission : 1 604 €.
- ▶ Les autres postes concernent :
 - ▶ Le Projet sportif fédéral pour 1 575 €.
 - ▶ Un reliquat de produit annulé sur l'exercice précédent pour 5 000 €, lié à une annulation de partenariat.

Formation : 115 963 € soit 10,45 % des charges

- ▶ La formation des animateurs : 98 257 € soit 84,73 %.
- ▶ La formation des instructeurs fédéraux : 12 267 € soit 10,58 %.
- ▶ La formation des référents : 2 127 € soit 1,83 %.
- ▶ Les frais de la commission : 3 313 € soit 2,86 %.

Communication : 96 880 € soit 8,73 % des charges

- ▶ L'essentiel des dépenses concerne le journal *Vital'ité* : 91 075 €, soit 94,01 % du budget de la communication.
- ▶ Site internet : 1 614 € soit 1,67 %.
- ▶ Frais de commission et actions : 2 908 € soit 3 %.
- ▶ Recherche de mécénat : 1 283 € soit 1,32 %.

Administration : 519 958 € soit 46,84 % des charges

Personnel	418 911 €	80,57 %
Local siège	24 515 €	4,71 %
Local antenne de Lyon	7 159 €	1,38 %
Fonctionnement, petit équipement, fournitures de bureau	49 293 €	9,48 %
Comité directeur, Bureau, Commission finances	8 722 €	1,68 %
Relations et notoriété	1 646 €	0,32 %
Assemblée générale	3 825 €	0,74 %
Direction technique nationale	5 887 €	1,13 %

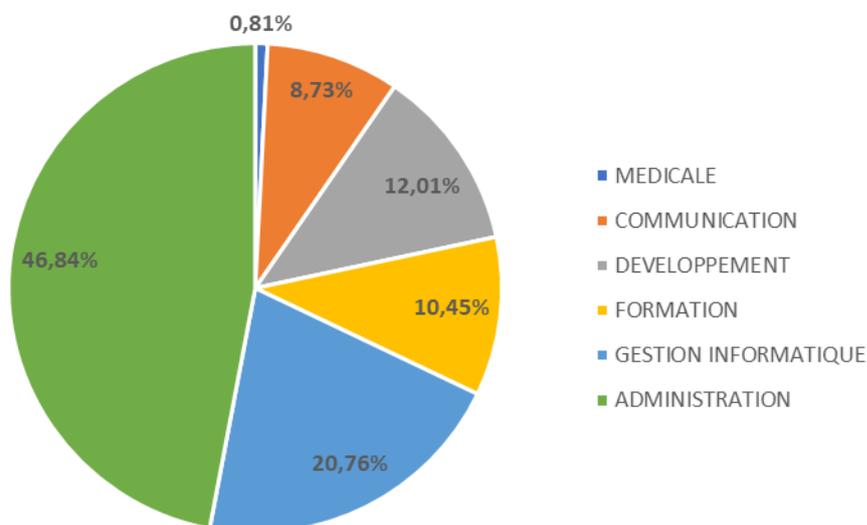
Les charges de personnel technique et administratif représentent 418 911 € soit 80,57 % du poste Administration et 37.73 % du total des charges.

Gestion des licences, assurances : 230 401 € soit 20,76 % des charges globales

- ▶ Assurances : 151 445 €.
- ▶ Gestion, SEII : 78 956 €.

A noter : le reversement de la part Coders/Corers est déduit des produits licences pour 495 110 €.

Principaux postes de dépenses



➤ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice clos au 31 août 2020 est excédentaire de 133 142 €.

Le Comité directeur propose de reporter ce résultat positif aux réserves constituées sur les exercices antérieurs.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 - 2021

Le budget prévisionnel analytique est celui que j'ai présenté au Comité directeur du 16 décembre dernier. Ce document a été produit par mes soins sur des projections mathématiques *prorata temporis*, sans visibilité sur l'issue de la crise sanitaire ni la reprise normale de nos activités.

La valorisation d'un nouveau poste administratif à créer a été intégrée.

Ce budget a été approuvé par le Comité directeur du 21 janvier avec 5 voix contre. Le quitus à la Trésorière a été donné à l'unanimité.

ORIENTATIONS

- ▶ Avoir les moyens de construire un budget triennal fiable dès la prochaine mandature.
- ▶ Progresser dans la coordination avec notre expert-comptable et finaliser la mise en place complète du logiciel mis à disposition : module de règlement, module de gestion budgétaire...
- ▶ Poursuivre les améliorations préconisées par le Commissaire aux comptes, notamment sur nos procédés de contrôle.

A la suite de cet exposé, je soumettrai le rapport financier et les pièces comptables à votre vote pour le quitus.

Je remercie l'équipe administrative du siège qui m'a toujours apporté aide et soutien durant les quatre ans de ma mission.

Je regrette simplement que l'accès au logiciel comptable, que j'ai demandé dès ma prise de fonction, n'ait été possible que la dernière année de ma mandature.

La Trésorière,
Michèle Albertelli

BUDGET ET REALISATION 01/01/2020 - 31/08/2020					
CHARGES			RECETTES		
Nombre Licenciés	95 000	93810	Nombre Licenciés	95 000	93810
	BUDGET 01/01/20 31/08/20	REALISATION		BUDGET 01/01/20 31/08/20	REALISATION
ADMINISTRATION	577 668	519 958	ADMINISTRATION	20 000	726
Personnel	410 933	418 911			
Local	34 667	31 674			
Fonctionnement - Petit équipement-S Extérieurs	34 667	49 293			
Comité directeur-Bureau	26 000	8 722			
Comité directeur	17 667	5 904			
Bureau - Administration RH	6 333	1 792			
Commission Finances	2 000	1 026			
Relations et notoriété	4 067	1 646			
CNOSEF/IFOMOS		520			
MJSVA		189			
Autres Fédérations et partenaires		937			
Assemblée générale	56 667	3 825	Assemblée générale	20 000	
Direction Technique Nationale	10 667	5 887			
DEVELOPPEMENT	206 666	133 313	DEVELOPPEMENT	43 334	31 666
Commission Développement	1 333	1 604	Partenariats et mécénats	6 667	-5 000
Actions / Documentations	1 333	-	Subvention MJS	36 667	36 666
Partenariats					
Projet Sportif fédé		1 575			
Relations avec les CODERS	129 334	85 321			
Relations AG/ présence terrain	2 667	1 410			
Regroupement	20 000	1 655			
Aide au développement	66 667	17 396			
SACEM / SPRE	40 000	64 860			
Convention / Action Développement		-			
Relations avec les CORERS	74 666	44 813			
Regroupement	1 333	-			
Conventions	73 333	44 813			
RMILA	4 000	763	RMILA		
Commission RMILA	1 667	534			
Consultation RMILA	333	229			
Commission CSOE + Discipline	267				
Information, Recyclage Réglementation CORERS	1 333				
Support documentaire	400				
FORMATION	313 333	115 963	FORMATION	46 666	35 744
Commission Formation	3 600	752	Subvention MJS	33 333	33 334
Frais généraux formation		2 561			
Formation Animateurs	290 666	98 257			
FCB	33 333	21 454			
PSC1	32 000	21 420			
MODULE 1	56 667	29 835			
AS	7 333	-			
MODULE 2	140 000	22 427			
MODULE COMPLEMENTAIRE	11 333	2 108			
STAGE NATIONAL	10 000	1 013	Stages nationaux	13 333	2 410
Formation INSTRUC TEURS FEDERAUX	15 733	12 267			
INITIALE	10 600	10 995			
Déplacements IF stagiaires sur stages	5 133	187			
CONTINUE	-	1 085			
Formation Dirigeants	667	-			
Formation Référents	2 667	2 127			
ORGANISME DE FORMATION	3 333	329	ORGANISME DE FORMATION	10 000	662
Frais de missions	2 333	183	Ressources organisme	9 000	662
Services et prestations externes	200	146			
Préparation à la retraite	900		Préparation à la retraite	1 000	0
FEMININE	1 333	-	FEMININE	0	0
Commission Féminine	1 333	-			
Actions / Féminine	-	-	Participants formation	0	
COMMUNICATION	140 000	96 880	COMMUNICATION	56 000	9 164
Com.Communication	1 333	258			
Communication Actions	6 000	2 650			
Journal "FFRS vitalité"	120 667	91 075	Journal "FFRS vitalité" Annonceurs	26 667	3 400
Prestataire recherche Mécénat	6 000	1 283	Partenariats et mécénats	29 333	4 000
Site internet	5 333	1 614			
Promotion Achat	667	-	Vente articles promotionnels		1 764
MEDICALE	26 668	8 939	MEDICALE	16 667	16 667
Commission Médicale	5 667	1 943			
Séminaire d'étude Médecins agréés	1 000	185	Formation CDOS IDF Sport Santé		
ACTIONS SANTE	13 544	2 070	Subvention MJS	16 667	16 667
Publication diverses	1 333	1 605	Publication diverses	2 667	2 667
Etudes	5 677	-	Recherche action	3 333	3 333
LABEL SMS Niveau 1	2 667	400	Concept SMS	10 667	10 667
LABELSMS Niveau 2	933	-			
Renouvellement Label SMS Nv 1	667	-			
Renouvellement Label SMS Nv 2	800	-			
Visite de renouvellement	1467	65			
Activ' Mémoire	6 457	4 741			
SEJOURS	1 333	-	SEJOURS	-	-
Commission Séjours Sportifs	1 333	-			
Séjours	-	-	Séjours Sportifs	0	
IMMATRICULATION TOURISME	1 333	1 999	IMMATRICULATION TOURISME	73 333	23 055
Actions/Séjours Immatriculation tourisme	1 333	1 999	Immatriculation tourisme	73 333	23 055
GESTION INFORMATIQUE-ASSURANCE/licences	270 000	230 401	Licences - Assurances -SEII	1 276 001	1 321 106
Gestion informatique (licences-tourisme-formation)	33 333	78 956	Licences	1 266 667	1 806 216
SE2) prime	-	-	Partenariats Assurances	6 667	10 000
Assurances	236 667	151 445	Part reversement Coders/Corers		-495 110
Part reversement Coders/Corers			Gestion informatique remboursement	2667	0
Charges non affectées		1 520	Ressources Diverses	9 333	916
Charges sur exercice antérieur		1 520	Produits sur exercice antérieur		506
			Produits financiers	9 333	410
TOTAL CHARGES	1 545 667	1 110 065	TOTAL RECETTES	1 551 334	1 439 707
Dotations aux provisions pour risques exceptionnels		196 500			
RESULTAT EXCEDENTAIRE	5 667	133 142			

BUDGET PREVISIONNEL 01/09/2020 - 31/08/2021							Licence 20 €	Licence 20 €
CHARGES				RECETTES				
Nombre de Licenciés	90 000	95000	70000		90 000	95000	70000	
	BUDGET 2019	BUDGET 2020 sur 8 mois	BUDGET 01/09/20- 31/08/21		BUDGET 2019	BUDGET 2020 sur 8 mois	BUDGET 01/09/20- 31/08/21	
ADMINISTRATION	782 000	577 667	632 200	ADMINISTRATION	25 000	20 000	41 000	
Personnel	580 000	410 933		U CPAM				
Local	44 000	34 667		Local				
Fonctionnement - Petit équipement- 5 Extérieurs	45 000	34 667		Subvention Service Civique				
Comité directeur-Bureau	39 000	26 000		Uniformation				
Comité directeur	29 000	17 667						
Bureau - Administration RH	7 000	6 333						
Commission Finances	3 000	2 000						
Relations et notoriété	6 000	4 067						
CNOSF/IFOMOS		-						
MJSVA		-						
Autres Fédérations et partenaires		-						
Assemblée générale	50 000	56 667		Assemblée générale	25 000	20 000		
Direction Technique Nationale	18 000	10 667						
DEVELOPPEMENT	306 000	206 667	287 900	DEVELOPPEMENT	65 000	43 333	182 000	
Commission Développement	3 000	1 333		Partenariats et mécennats	10 000	6 667		
Actions / Documentations	10 000	1 333		Subvention MJS	55 000	36 667		
Partenariats								
Projet Sportif fédéral								
Relations avec les CODERS	229 000	129 333						
Relations AG/ présence terrain	3 000	2 667						
Regroupement	13 000	20 000						
Aide au développement	100 000	66 667						
SACEM / SPRE	113 000	40 000						
Convention / Action Développement		-						
Relations avec les CORERS	63 000	74 667						
Regroupement	3 000	1 333						
Conventions	60 000	73 333						
Aide Création Service Civique	1 000	-						
RMILA	11 400	4 000	4 000	RMILA	0	0		
Commission RMILA	3 000	1 667						
Consultation RMILA	3 000	333						
Commission CSOE + Discipline	400	267						
Information, Recyclage Réglementation CORERS	3 000	1 333						
Support documentaire	2 000	400						
FORMATION	437 800	313 333	329 000	FORMATION	65 000	46 667	53 000	
Commission Formation	6 000	3 600		Subvention MJS	50 000	33 333		
Frais généraux formation	8 000							
Formation Animateurs	348 300	290 667						
FCB	45 000	33 333						
PSC1	40 000	32 000						
MODULE 1	60 000	56 667						
AS	9 000	7 333						
MODULE 2	150 000	140 000						
MODULE COMPLEMENTAIRE	29 300	11 333						
STAGE NATIONAL	15 000	10 000		Stages nationaux	15 000	13 333		
Formation INSTRUCTEURS FEDERAUX	56 500	15 733						
INITIALE	18 000	10 600						
Déplacements IF stagiaires sur stages	7 500	5 133						
CONTINUE	31 000	-						
Formation Dirigeants	15 000	667						
Formation Référents	4 000	2 667						
ORGANISME DE FORMATION	14 000	3 333	1 000	ORGANISME DE FORMATION	11 500	10 000	5 000	
Frais de missions	10 000	2 333		Ressources organisme	10 000	9 000		
Services et prestations externes	1 500	200						
Préparation à la retraite	2 500	800		Préparation à la retraite	1 500	1 000		
FEMININE	7 000	1 333		FEMININE	5 000	0		
Commission Féminine	2 000	1 333						
Actions / Féminine	5 000			Participants formation	5 000			
COMMUNICATION	221 500	140 000	222 600	COMMUNICATION	61 000	56 000	57 000	
Com.Communication	2 500	1 333						
Communication Actions	12 000	6 000						
Journal "FFRS vitalité"	180 000	120 667		Journal "FFRS vitalité" Annonceurs	11 000	26 667		
Prestataire recherche Mécenat	9 000	6 000		Partenariats et mécennats	50 000	29 333		
Site internet	15 000	5 333						
Promotion Achat	3 000	667		Vente articles promotionnels				
MEDICALE	38 000	26 667	43 400	MEDICALE	25 000	16 667	40 000	
Commission Médicale	8 500	5 667						
Séminaire d'étude Médecins agréés	1 500	1 000		Formation CDOS IDF Sport Santé				
ACTIONS SANTE	15 800	13 533		Subvention MJS	25 000	16 667		
Publication diverses	5 000	1 333		Publication diverses	4 000	0		
Etudes		5 667		Recherche action	5 000			
LABEL SMS Niveau 1	4 000	2 667		Concept SMS	16 000			
LABEL SMS Niveau 2	1 400	933						
Renouvellement Label SMS Nv 1	2 000	667						
Renouvellement Label SMS Nv 2	400	800						
Visite de renouvellement	3 000	1 467						
Activ/Mémoire	12 200	6 467						
SEJOURS	5 000	1 333	2 000	SEJOURS	5 000	0	2 000	
Commission Séjours Sportifs	1 500	1 333						
Séjours	3 500			Séjours Sportifs	5 000			
IMMATRICULATION TOURISME	3 000	1 333	3 000	IMMATRICULATION TOURISME	98 000	73 333	15 000	
Actions/Séjours Immatriculation tourisme	3 000	1 333		Immatriculation tourisme	98 000	73 333		
GESTION INFORMATIQUE-ASSURANCE(Licenc	386 300	270 000	222 400	Licences - Assurances -SEI	1 814 000	1 276 000	1 406 000	
Gestion informatique (licences-tourisme-formatio	136 600	33 333		SE2I prime	4 000	2 667		
				Licences	1 800 000	1 266 667		
Assurances	249 700	236 667		Partenariats Assurances	10 000	6 667		
Part reversement Coders/Corers								
Charges non affectées				Ressources Diverses	6 000	9 333		
				Ressources non affectées				
				Produits financiers	6 000	9 333		
TOTAL CHARGES	2 212 000	1 545 667	1 747 500	TOTAL RECETTES	2 180 500	1 551 333	1 801 000	
				Dotations aux provisions pour risques exceptionnels			196 500	
RESULTAT EXCEDENTAIRE		5 667	53 500					

RAPPORT DES VÉRIFICATRICES AUX COMPTES



Rapport des vérificatrices aux comptes – Exercice du 01/01/ au 31/08/2020

Nous sommes intervenues le 1er et 2 février 2021 au siège.
Nous avons été très bien accueillies par Bernadette Peyrigué et Patricia Girard présentes au siège, et Michèle Albertilli en Visio zoom.

Depuis l'exercice 2019, la comptabilité est tenue sur engagement. A l'AG Extraordinaire de Juin 2020, il a été décidé d'arrêter les comptes au 31 août, fin de saison sportive.
Cet exercice ne comporte que 8 mois, soit du 1^{er} janvier au 31 août 2020.

Tous les documents nous ont été présentés et nous avons eu la réponse aux questions posées.
Le total des produits est de 1 439 706,57 € et les charges de 1 306 564,79 € ; le résultat fait ressortir un profit de 133 141,78 €.

Certaines charges sont nettement inférieures au budget présenté en Juin 2020. Cette baisse est due à la pandémie : confinement, arrêt des activités, report de stages de formation ...

Une dotation exceptionnelle a été provisionnée pour 196 500 € (aides aux clubs, animateurs et IF, et Coders) ce qui a impacté d'autant le résultat.

Cette décision a été prise en janvier 2021 par le Comité Directeur avec certaines réticences de plusieurs membres.

Sans cette provision, le résultat aurait été de 329 642 €.

Cette aide est un geste fort dans cette période difficile à vivre pour nos adhérents, et nos structures. Mais elle aurait pu être proratisée en partie sur l'exercice clos au 31/8/2020 et le reste sur l'exercice en cours qui connaît les mêmes difficultés à ce jour.

Et comment se fera la reprise ?

Aucune autre remarque n'est à signaler.

Fait à Sassenage, le 02 février 2021

Marie-Claire Vial

Annie Soussaya

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



AUDITS & PARTENAIRES

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

12, rue des pies
38360 SASSENAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 8 mois clos le 31 août 2020

GRENOBLE / SEYSSINET : 4, rue Paul V. Perrin - BP 26 - 38171 Seyssinet Pariset Cedex | GRENOBLE / MEYLAN : 65 B, boulevard des Alpes - 38240 Meylan
ANNECY : 215, route de Montava - 74370 Argonay / BP 52 - 74371 Pringy Cedex | CHAMBERY : 35, rue de la Chavanne - 73490 La Ravoire
www.groupebbm.com | contact@groupebbm.com | Standard : +33 (0)4 76 48 48 49

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes AUDITS & PARTENAIRES au capital de 633 612 €. RCS Grenoble 384 748 836
Inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble



AUDITS & PARTENAIRES

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

12, rue des pies
38360 SASSENAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice de 8 mois clos le 31 août 2020

Aux membres de l'assemblée générale de la Fédération Française de la Retraite Sportive,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020 d'une durée de 8 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport.

GRENOBLE / SEYSSINET : 4, rue Paul V. Perrin - BP 28 - 38171 Seyssinet Pariset Cedex | GRENOBLE / MEYLAN : 65 B, boulevard des Alpes - 38240 Meylan
ANNECY : 215, route de Montava - 74370 Argonay / BP 52 - 74371 Pringy Cedex | CHAMBERY : 35, rue de la Chavanne - 73490 La Ravoire
www.groupebbm.com | contact@groupebbm.com | Standard : +33 (0)4 76 48 48 49

SAS d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes AUDITS & PARTENAIRES au capital de 633 612 €. RCS Grenoble 384 748 836
Inscrite au tableau de l'Ordre Rhône-Alpes. Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Grenoble

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposés dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe relatif à la COVID-19, qui mentionne la comptabilisation d'une provision pour risques et charges exceptionnelle à hauteur de 196 500€.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 17 février 2021

Audits & Partenaires

Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	8 250		8 250	8 250
	Constructions	309 248	141 507	167 741	178 050
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 702	3 514	11 187	8 374
	Autres immobilisations corporelles	133 226	108 848	24 379	30 675
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	15 500		15 500	15 500	
Autres immobilisations financières	15		15		
TOTAL (I)	480 941	253 869	227 072	240 848	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	21 225		21 225	22 852
	CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	16 807		16 807	29 936	
Autres créances	23 592		23 592	13 397	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	376 316		376 316	376 316	
DISPONIBILITES	1 540 998		1 540 998	2 095 177	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 178		14 178	319 951
	TOTAL (II)	1 993 116		1 993 116	2 857 629
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 474 057	253 869	2 220 189	3 098 478	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			15 500	15 500	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

YTHAK	Association FEDERATION FRANCAISE DE LA R	Page : 3
-------	--	----------

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/08/2020	31/12/2019
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 555 604	953 383
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	133 142	602 222
	Total des fonds propres	1 688 746	1 555 604
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	84 307	84 307
Total des autres fonds associatifs	84 307	84 307	
Total des fonds associatifs	1 773 053	1 639 912	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	211 500		
Total des provisions	211 500		
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 689	44 817	
Dettes fiscales et sociales	137 406	105 589	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	206	61 047	
Produits constatés d'avance	43 333	1 247 114	
Total des dettes	235 635	1 458 566	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 220 189	3 098 478	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	133 141,78	602 221,86	
(1) Dont à moins d'un an	235 635	1 458 566	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/08/2020	31/12/2019
		8 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	4 114	38 302
	Prestations de services	9 353	68 759
	Productions stockées		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	86 667	130 500
	Dons	4 000	12 000
	Cotisations	1 334 162	2 540 016
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	1	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	435	1 687
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 438 732	2 791 265
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		498 331	1 047 080
Impôts, taxes et versements assimilés		20 947	25 373
Rémunération du personnel		265 693	362 321
Charges sociales		116 393	154 760
Subventions accordées par l'association		159 887	576 494
Dotation aux amortissements et dépréciations		22 355	28 236
Dotation aux provisions			
Autres charges		13	151
Total des charges d'exploitation		1 083 620	2 203 021
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		355 112	588 244
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		902
	Intérêts et produits financiers	410	12 350
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	410	13 253
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	355 522	601 496
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	565	840
	Charges exceptionnelles	222 945	115
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(222 380)	725
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	1 439 707	2 805 357
TOTAL DES CHARGES	1 306 565	2 203 136	
EXCEDENT ou DEFICIT	133 142	602 222	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/08/2020

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020 dont le total est de 2 220 189 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 439 707 euros et un total charges de 1 306 565 euros, dégageant ainsi un résultat de 133 142 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par la SARL YTHAK représentée par Pierre-Maxime REJOL en qualité d'Expert-comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, **à l'exception du point décrit dans le paragraphe changement de méthodes d'évaluation et de présentation,**
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Concernant l'application du règlement sur les actifs, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Compte tenu de la nature de ses immobilisations, la société n'a pas été en mesure d'identifier de composants significatifs.
- La société ne prévoit pas de céder ses immobilisations avant l'achèvement de leur durée de vie. La durée d'utilisation correspond en pratique aux durées d'usage qui étaient antérieurement pratiquées.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- La valeur résiduelle des immobilisations à la fin de leur utilisation étant, pour la quasi-totalité de celle-ci, non significative ou difficilement chiffrable, elle n'a pas été prise en compte.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Immobiliers	20 ans
- Mobilier de bureau	de 3 à 10 ans
- Matériel informatique	de 3 à 5 ans
- Matériel de sport et de sécurité	de 3 à 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Aucune immobilisation financière n'est détenue au 31 août 2020, si ce n'est des prêts à hauteur de 15 500€.

Pour les valeurs mobilières de placement, la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En revanche, contrairement aux années précédentes, aucune plus-value latente n'est constatée si la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur brute (principe de prudence).

Stocks et en cours

Néant.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthodes d'évaluation et de présentation

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Suite à la décision prise sur l'exercice précédent clos au 31.12.2019, cet exercice au 31.08.2020 est le premier fait sur la base de la comptabilité d'engagement.

Egalement, pour coïncider l'exercice comptable avec la saison sportive, la clôture des exercices comptables se fait dorénavant au 31.08 de chaque année.

Suite à cette décision, l'exercice comptable s'est donc déroulé du 01.01.2020 au 31.08.2020 soit une période de 8 mois.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Annexe des comptes clos au 31/08/2020

Etat exprimé en euros

COVID-19

La FFRS appelle ses cotisations en septembre de chaque année pour l'année scolaire qui suit, lui permettant de financer ses activités courantes. Ainsi, en septembre 2019, la FFRS a perçu la totalité des cotisations pour la période 2019/2020.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné la modification du programme des activités de la FFRS ainsi que l'annulation de nombreux événements de mars 2020 à août 2020, ce qui a mécaniquement entraîné une baisse des dépenses initialement budgétées.

Dans ce cadre exceptionnel où l'association a encaissé ses cotisations, mais sans être en mesure de pouvoir tenir tous ses engagements, le comité directeur a décidé le 21 janvier 2021 de reverser aux clubs un montant de 2 € par licence, 5 € par animateur (instructeur et accompagnant sportif), et 500 € par Coders. La somme totale reversée est de 196 500 € et a été comptabilisée sous la forme d'une provision pour risques et charges exceptionnels dans les comptes annuels de la Fédération.

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2020
Fonds propres sans droit de reprise	953 383	602 222			1 555 604
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation	84 307				84 307
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	602 222	(602 222)	133 142		133 142
Situation nette	1 639 912		133 142		1 773 053
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 639 912		133 142		1 773 053

Subventions

Subventions d'investissements
Néant.

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement sont accordées par année civile.
Votre exercice a débuté le 01-01-2020 et à été clos le 31-08-2020. A la clôture, sont rattachées aux produits de l'exercice les seules subventions correspondantes, les autres étant enregistrées en produits constatés par avances soit 4/12ème de 130 000€.

Le montant des subventions correspondant à la période couverte par l'exercice s'élève à 86667 €.

YTHAK

Association FEDERATION FRANCAISE DE LA RE

Page :

18

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		211 500			211 500
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		211 500		211 500
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			211 500		211 500
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		211 500		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	8 250					8 250
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	309 248					309 248
Instal technique, matériel outillage industriels	8 818		5 884			14 702
Instal., agencement, aménagement divers	99 409					99 409
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 138		2 680			33 818
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	456 862		8 564			465 426
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	15 500		15			15 515
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 500		15			15 515
TOTAL	472 362		8 579			480 941

YTHAK	Association FEDERATION FRANCAISE DE LA RE	Page : 20
-------	---	-----------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	131 198	10 308		141 507
	Instal technique, matériel outillage industriels	444	3 071		3 514
	Autres instal., agencement, aménagement divers	79 224	4 534		83 758
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	20 648	4 442		25 090
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 514	22 355		253 869
	TOTAL	231 514	22 355		253 869

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	15 500	15 500	
	Autres immobilisations financières	15		15
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	16 807	16 807	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 066	2 066	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	14 029	14 029	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	7 497	7 497	
Charges constatées d'avance	14 178	14 178		
TOTAL DES CREANCES		70 091	70 076	15
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	54 689	54 689		
	Personnel et comptes rattachés	58 938	58 938		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 079	51 079		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 390	27 390		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	206	206			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	43 333	43 333			
TOTAL DES DETTES		235 635	235 635		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

YTHAK

Association FEDERATION FRANCAISE DE LA RE

Page : 22

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros			
	Période	Montants	31/08/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		14 178	14 178
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			14 178

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/08/2020

Total des produits exceptionnels		565
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		565
<i>Produits sur exercices anterie</i>	565	
Total des charges exceptionnelles		222 945
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		11 445
<i>Charges /exercices antérieurs</i>	11 445	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		211 500
<i>Dot. aux prov.risques except.</i>	211 500	
Résultat exceptionnel		(222 380)



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE LA RETRAITE SPORTIVE
12 rue des Pies
CS 50020
38361 Sassenage Cedex
04 76 53 09 80
www.federetraitesportive.fr

Agrément N° 34 S 206
Association reconnue d'Utilité Publique

Immatriculation
Registre des Opérateurs de Voyages
N° IM038120032

